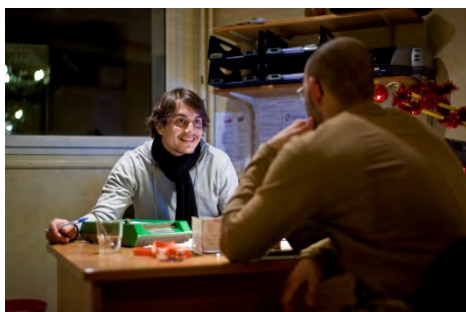




UNION RÉGIONALE  
foyers et services  
pour jeunes  
travailleurs  
en Ile-de-France



2  
0  
1  
0

# RAPPORT D'ACTIVITES



Acteur du réseau UNHAJ et de son  
organisation en unions régionales

**URFJT Ile-de-France**

10-18 rue des Terres-au-curé – 75013 Paris

Tél : 01.42.16.86.66 – Fax : 01.53.60.11.09

Site : [www.unionregionalefjt.fr](http://www.unionregionalefjt.fr) Mail : [unionregionale@fjt-idf.fr](mailto:unionregionale@fjt-idf.fr)



# Sommaire

<i>1 - L'UNION REGIONALE EN QUELQUES CHIFFRES</i> .....	5
<i>2 - LE POLE SOCIO-EDUCATIF</i> .....	11
La formation continue des acteurs des FJT.....	11
Les ateliers collectifs d'échanges et de réflexions .....	12
L'action socio-éducative en FJT.....	13
Développer le nombre des apprentis et apprenties accueilli-e-s dans les FJT d'Ile-de-France .....	13
<i>3 - LE POLE D'ACTIVITE « DEVELOPPEMENT HABITAT »</i> .....	14
...Du bilan de l'Accord-Cadre 2007-2009 .....	14
...Au projet régional de développement de l'offre d'Habitat pour les jeunes en Ile-de-France 2010-2013 .....	14
<i>4 - LA REPRESENTATION DES ADHERENTS</i> .....	17
Auprès de l'UNHAJ .....	17
Auprès des pouvoirs publics .....	17
Auprès des partenaires associatifs.....	19
<i>5 - LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION REGIONALE</i> .....	20
Les adhérents .....	20
Les instances associatives .....	20
L'équipe .....	20



## 1 - L'UNION REGIONALE EN QUELQUES CHIFFRES

L'Union des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs d'Ile-de-France regroupe les associations signataires de la charte UFJT qui mettent à la disposition des jeunes travailleurs, quelle que soit leur situation, des équipements ou des services leur offrant un appui matériel, moral et éducatif.

Inscrit dans le champ de l'éducation populaire, notre réseau crée des conditions pour que les jeunes accueillis construisent leur entrée dans la vie active.

Utilisant une approche globale, les associations adhérentes agissent sur tous les leviers qui contribuent au développement des jeunes : accueil, habitat, emploi, formation, santé, ouverture culturelle, citoyenneté. Elles favorisent également leur implication créative dans les territoires où ils vivent.

**NB :**

Les données statistiques suivantes ont été établies sur la base de l'observatoire 2009

La valeur de référence peut différer selon les données : entrants / accueillis / sortants

### Les Foyers de Jeunes Travailleurs adhérents en Ile-de-France

Associations / établissements et nombre de places (données 2009)

**9266 places**  
**72 établissements**

Ile-de-France		dont	Déclinaisons départementales							
			75	77	78	91	92	93	94	95
Associations *	39		16	5	6	1	9	3	1	5
Etablissements	72		23	7	7	3	11	7	3	11
<b>Nombre de places</b>	<b>9266</b>		<b>1991</b>	<b>942</b>	<b>767</b>	<b>223</b>	<b>1275</b>	<b>2417</b>	<b>776</b>	<b>1745</b>

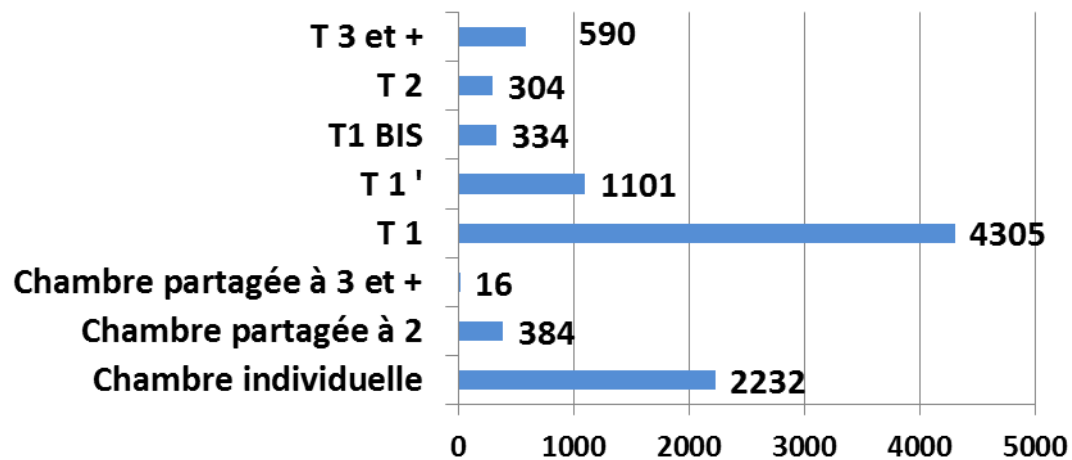
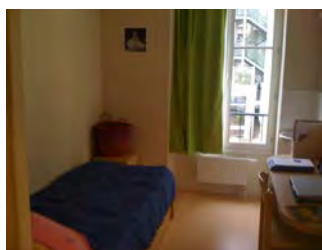
\* l'ALJT est présente sur plusieurs départements, le total des associations par départements est donc supérieur à 39

Ouvertures 2010 Notons que 567 places supplémentaires sont déjà programmées pour une livraison courant 2010.

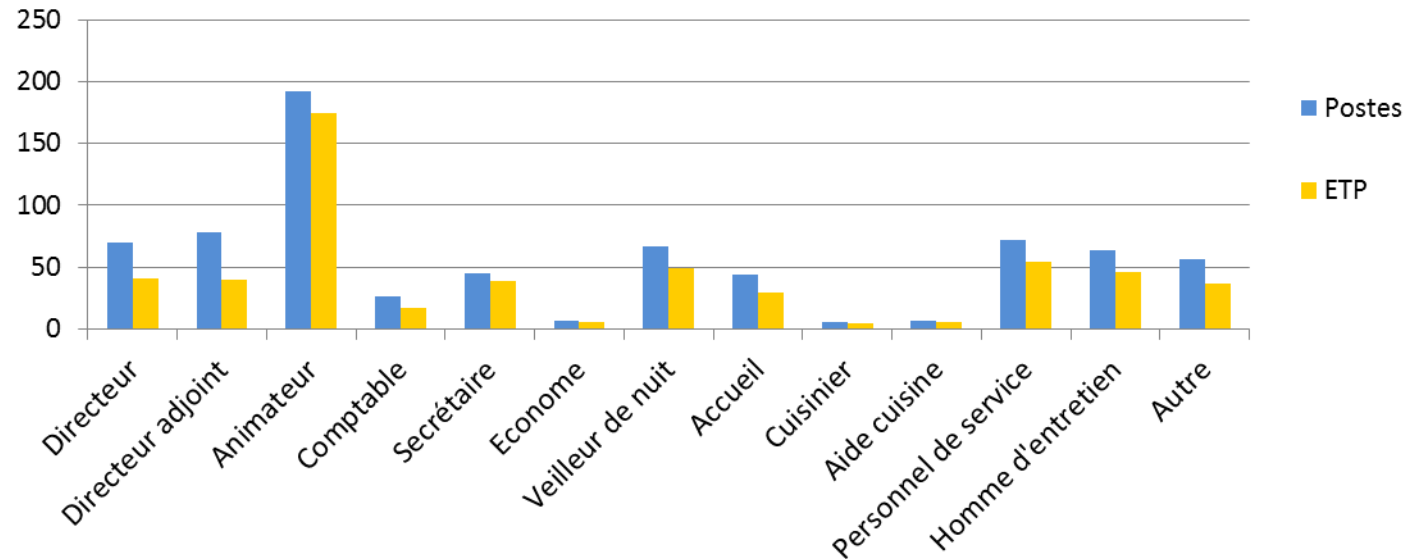


Opérations	Résidence	Dpt	Nbre de logts	Nbre de places
Réhabilitation	L'Etape Blanqui	75	52	68
Aqui/amélio	ALJT Poteau	75	25	25
Aqui/amélio	ALJT Paris 19ème	75	41	41
Ex-nihilo	ALJT Magny-le-Hongre (RJAM)	77	134	137
Reconstruction	ALJT Chaville	92	204	204
Reconstruction	ALJT Cachan (RJAM)	94	92	92
<b>TOTAL</b>			<b>548</b>	<b>567</b>

Typologie des logements Les trois-quarts des places sont proposées en logements individuels.

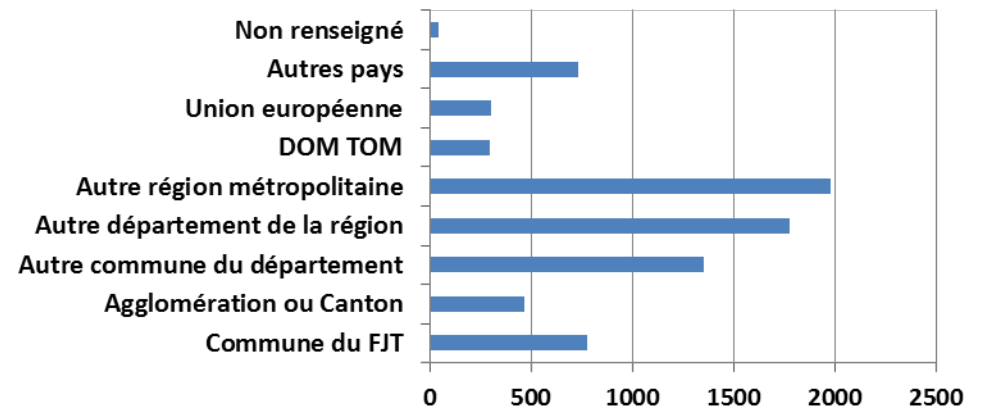
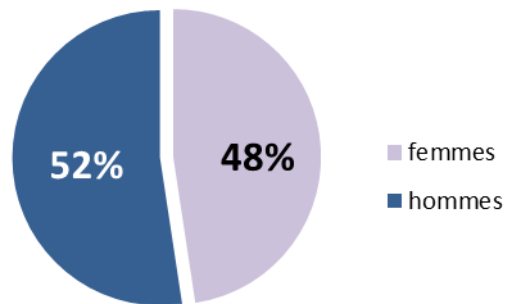


Composition des équipes 734 postes, 543 équivalents temps plein (ETP) pour 14 733 jeunes accueillis chaque année

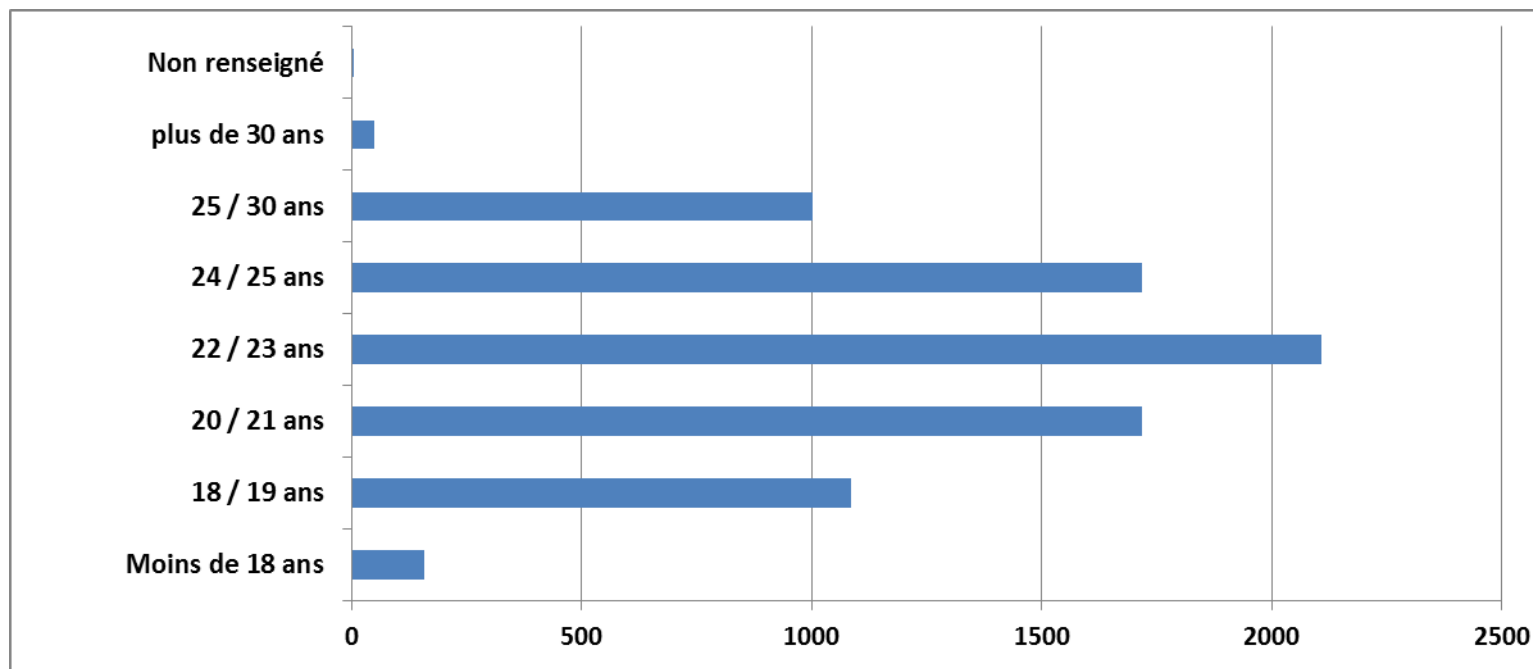


Les principales caractéristiques du public accueilli Genre et origine résidentielle

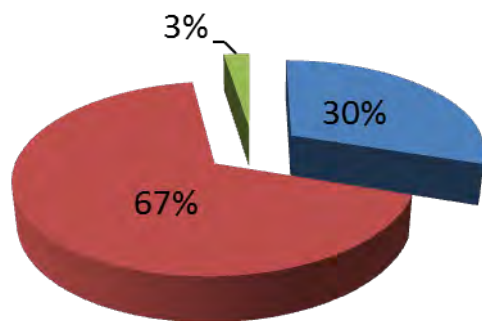
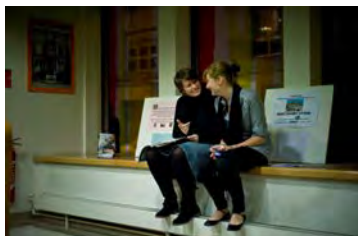
14 733  
jeunes  
accueillis



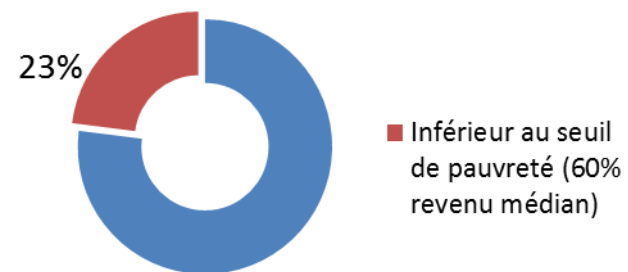
**Age des résidents à l'entrée** Une très large majorité est âgée de 22 à 25 ans



**Montant des ressources des jeunes accueillis** Ressources mensuelles au moment de l'entrée en FJT  
 SMIC = 1365 € brut par mois // seuil de pauvreté = 880 € (60% du revenu médian)

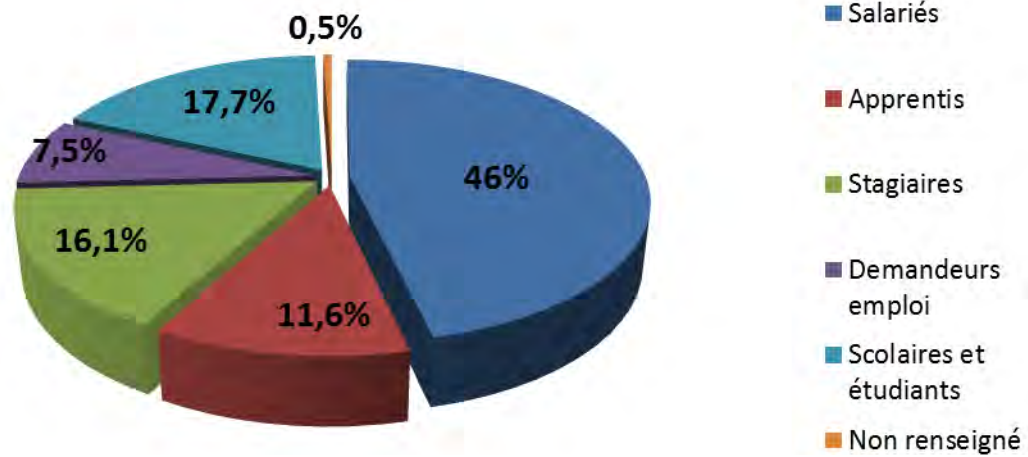


- Supérieur au SMIC
- Inférieur au SMIC
- Non renseigné

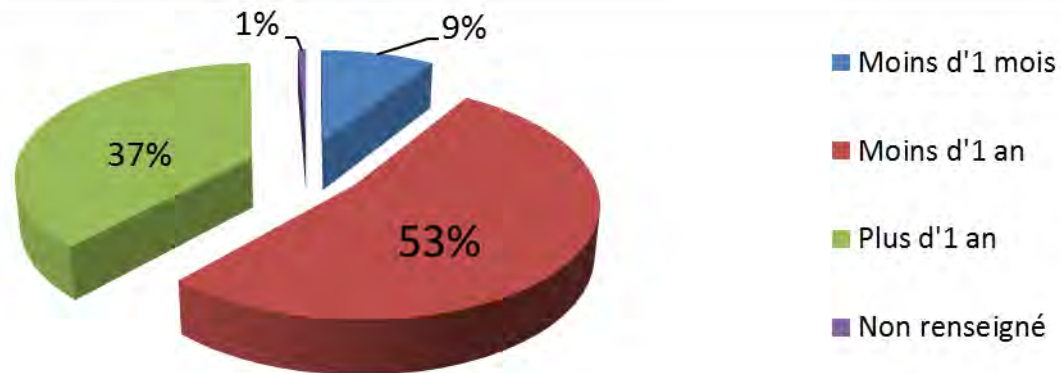




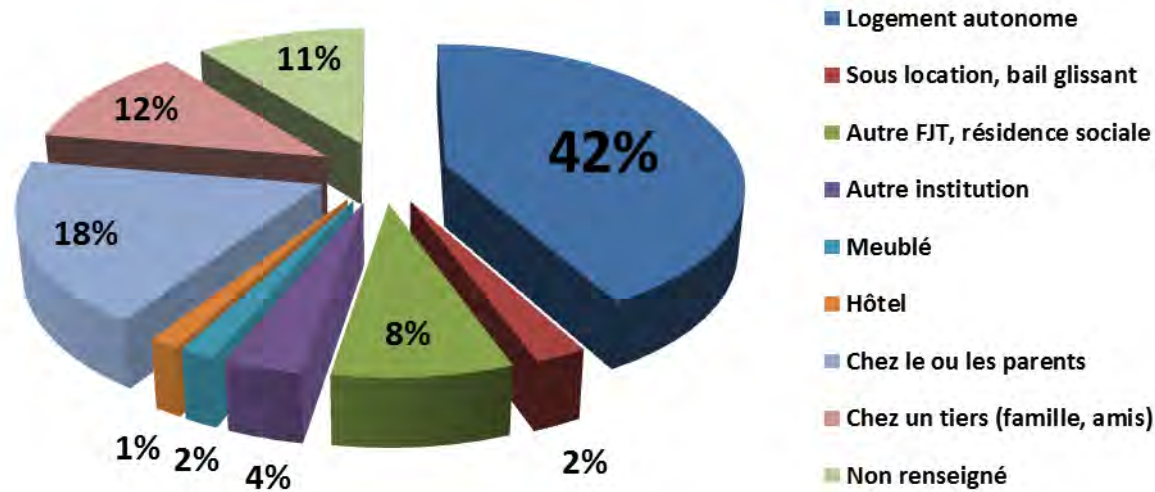
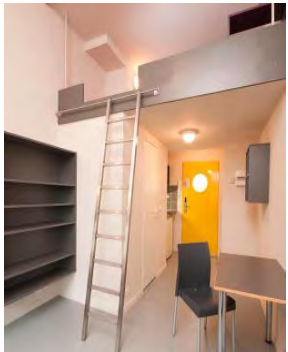
Statut socioprofessionnel des jeunes à l'entrée en FJT Les salariés et les apprentis représentent 60% du public accueilli



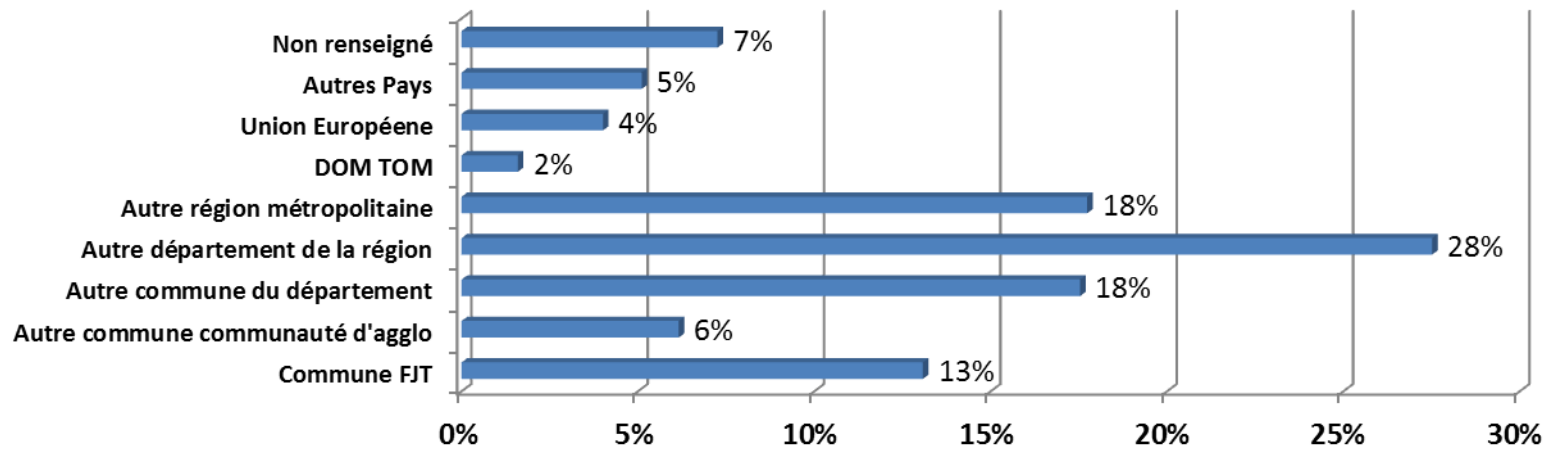
Durée des séjours Un allongement de la durée des séjours témoigne de la crise aigüe du logement en Ile-de-France



**Logement à la sortie du FJT** Un objectif prioritaire difficile et pourtant largement atteint



**Lieu de destination à la sortie du FJT** 65 % poursuivent leur parcours résidentiel en Ile-de-France



## 2 - LE POLE SOCIO-EDUCATIF

Le pôle socio-éducatif regroupe l'ensemble des projets, activités et/ou dispositifs visant à renforcer sur le plan qualitatif l'accueil des jeunes en FJT au sein du réseau francilien.

La finalité de l'action des FJT est la promotion sociale des jeunes et le logement constitue un pilier permettant d'atteindre cette finalité. Par le biais du pôle et de la commission socio-éducative, les membres du réseau visent ainsi à réaffirmer la place des résidents au cœur des activités des foyers et de l'URFJT.

### La formation continue des acteurs des FJT

En 2010, 8 projets de formation, dans des domaines variés mais toujours en lien direct avec la réalité des pratiques des équipes des FJT ont été organisés ; soit un total de 22 journées de formation à l'attention de tous les professionnels des équipes de foyers.

FORMATION	DATES	PARTICIPANTS
REALISER L'EVALUATION INTERNE DE SON ETABLISSEMENT (loi 2002-2)	9 et 22 mars/14 avril/11 mai 1 <sup>er</sup> et 22 juin	15
ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LA GESTION DE LEUR BUDGET	14 et 15 juin	13
ASSURER UN ACCUEIL, UNE INFORMATION ET UNE ORIENTATION DE QUALITE	28 et 29 juin	12
ENGAGER UNE DEMARCHE QUALITE EN FJT	19 octobre 2010 et 25 janvier 2011	10
LA PREVENTION SANTE	14 et 15 octobre et 8 et 9 novembre 2010	12
ETRE ACTEUR DU PROJET EDUCATIF	25 et 26 novembre	12
ACCOMPAGNER L'ACCES AU LOGEMENT AUTONOME	6 et 7 décembre	15
GESTION DU TEMPS ET DU STRESS	17 décembre 2010 et 21 janvier 2011	12
<b>TOTAL</b>	<b>22 journées de formation</b>	<b>101</b>

## **Les ateliers collectifs d'échanges et de réflexions**

L'Union Régionale vise à soutenir la qualité éducative des projets, à perfectionner les compétences des gestionnaires, à faciliter la communication et le partage d'expériences entre ses adhérents.

**Le 27 janvier 2010 Organisations territoriales, enjeux et conséquences pour les FJT**

RGPP, réforme des collectivités territoriales ...

**Les 15 avril et 17 novembre 2010 Rencontres des Présidents et Administrateurs des associations adhérentes**

Gouvernance associative : actualité et enjeux

**Les 9 juin, 15 septembre, 22 octobre, 29 novembre et 9 décembre 2010 Commissions Socio-éducative**

Comité de suivi et d'impulsion du pôle socio-éducatives (formations, ateliers...)

**Les 18 mars, 6 octobre et 6 décembre 2010 Commissions Habitat**

Comité de suivi et d'impulsion pôle habitat (environnement réglementaire, partenariats ...)

**Les 9 mars et 5 octobre 2010 A la Une des FJT**

Tours d'horizons des actions, des projets et des partenariats

**Le 13 avril 2010 Prévenir le mal-être et promouvoir le bien-être**

Interventions de Aude STEHELIN, Association IPT et de Franck ENJOLRAS, Maison des Adolescents Sud Yvelines

**Les 3 mai, 20 septembre et 11 novembre 2010 Observatoire de la demande**

Groupe de travail régional en charge de l'expérimentation et de la généralisation d'un observatoire de la demande des jeunes enregistrée par nos associations

**Le 16 novembre 2010 L'action socio-éducative en FJT - Interroger ses pratiques, échanger ses expériences**

Intervention de Julien REMY - Consultant au COPAS (Coopérative de Conseil en Pratiques et Analyses Sociales)

Notons aussi les 3 à 4 réunions annuelles organisées en moyenne par les délégués départementaux.

## **L'action socio-éducative en FJT**

Le Conseil d'Administration de l'URFJT, s'interrogeant sur le périmètre de l'action socio-éducative dans les foyers à l'heure actuelle, sur les besoins réels des jeunes d'aujourd'hui et sur ce que les foyers souhaitent leur apporter, a engagé un travail spécifique sur ce sujet depuis juin 2010. Ce travail d'analyse et de synthèse de l'action socio-éducative à l'échelle régionale est réalisé dans une démarche comparable à celle adoptée pour élaborer le document "Quelle identité partagée – Quel projet régional ?" en 2008. Dans le même temps, il est proposé de poursuivre les instances et temps de rencontres et d'échanges existants : commissions formation, ateliers directeurs et présidents, journées équipes éducatives...

## **Développer le nombre des apprentis et apprenties accueilli-e-s dans les FJT d'Ile-de-France**

Le Conseil Régional a soutenu l'URFJT Ile-de-France dans son projet de développer le nombre des apprentis et apprenties accueilli-e-s dans les FJT d'Ile-de-France, et la qualité de leur accueil, pour les années 2008, 2009 et 2010.

Conformément à cette convention, le dispositif d'accompagnement régional s'est articulé autour des axes de développement qualitatifs et quantitatifs suivants :

- augmenter le nombre d'apprentis et apprenties accueilli-e-s dans le cadre de conventions que l'URFJT Ile-de-France signerait avec les CFA
- veiller à la qualité de l'accompagnement spécifique des apprentis et apprenties mise en œuvre par les associations et harmoniser cet accompagnement
- poursuivre la mise en œuvre du système d'accueil d'urgence pour les apprentis et apprenties connaissant des difficultés sociales et financières

Afin de mener à bien cette mission, l'URFJT Ile-de-France s'est dotée de moyens de communication et de gestion dédiés à ce dispositif :

- une ligne téléphonique destinée aux urgences
- des supports d'information spécifiques, en particulier des plaquettes de présentation
- le recrutement d'une chargée de mission pour animer cette convention et mobiliser les réseaux (CFA et foyers).

Bilan 2010 ligne d'urgence : 45 appels ont été recensés au 31 décembre 2010 dont 30 relevant d'un caractère d'urgence.

Parmi eux, 8 ont été intégrés sous huitaine au sein d'un FJT .

Afin de poursuivre la dynamique engagée depuis plusieurs années, l'URFJT Ile-de-France a sollicité et obtenu le renouvellement de la convention triennale selon les modalités suivantes :

- Poursuivre le développement quantitatif et qualitatif de l'accueil des apprentis dans les FJT de notre réseau
- Elargir le dispositif aux jeunes en formations sanitaires et sociales

### **3 - LE POLE D'ACTIVITE « DEVELOPPEMENT HABITAT »**

#### **...Du bilan de l'Accord-Cadre 2007-2009 :**

L'année 2010 a été l'année de la réalisation du bilan, pour l'Ile-de-France, de l'Accord-Cadre 2007-2009 « Mieux répondre aux besoins des jeunes en matière de socialisation par l'Habitat », conclu entre l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Unhaj (Union nationale pour l'habitat des jeunes).

40 projets ont été financés dans la période 2007-2009, dont **31 créations et 9 réhabilitations** (soit un total de **3665 places** pour l'ensemble du territoire francilien : 2605 places ont été créées et 1060 places ont été réhabilitées).

Cet Accord-Cadre a collectivement profité au réseau et aux projets, en donnant aux associations gestionnaires les moyens de leur développement et de leur consolidation... mais ce développement a aussi été majoritairement porté par les associations elles-mêmes, sur leurs fonds propres...

Les moyens d'ingénierie déployés via l'Accord Cadre ont permis à l'URFJT Ile-de-France et à ses adhérents de développer de nombreuses compétences en termes de méthodologie de projet, de mobilisation et d'accompagnement des territoires, d'accompagnement des associations en difficulté et en développement.

#### **...Au projet régional de développement de l'offre d'Habitat pour les jeunes en Ile-de-France 2010-2013 :**

Afin de poursuivre la dynamique de développement et de production engagée lors du précédent Accord-Cadre, et de renforcer la mobilisation des acteurs à l'échelle de la région Ile-de-France, l'URFJT Ile-de-France s'est engagée en 2010 dans un projet spécifique de développement de l'offre d'Habitat pour les jeunes à l'échelle de la région Ile-de-France.

##### Ce projet a pour objectifs :

- De poursuivre la connaissance et la qualification des besoins en logement des jeunes en mobilité (professionnelle, géographique, sociale) à travers la réalisation d'études, de diagnostics...
- De permettre un développement qualitatif et quantitatif de 4000 places d'ici à 2015 sur l'ensemble de la région Ile-de-France (soit une moyenne de 500 places par département)
- D'assurer le maintien et l'évolution des projets existants (11 917 places)

Ce projet de développement s'est appuyé sur la mise en place des actions suivantes :

##### **L'animation et la coordination régionale**

**Structuration et renforcement du pôle habitat**, animé par une chargée de projets et par le directeur de l'Union Régionale afin de soutenir et accompagner les associations du réseau dans la mise en œuvre de leurs projets « habitat » (développement, réhabilitation,

repositionnement stratégique...) et d'accompagner toutes les actions concourant au maintien et au développement de l'offre de logement pour les jeunes en Ile-de-France ;

**Mise en place d'un comité de pilotage régional**, constitué des partenaires de l'URFJT Ile-de-France sur les questions d'Habitat et de logement\*. Il s'est réuni à plusieurs reprises en 2010 pour suivre et accompagner la mise en œuvre du projet de développement ;

**Renforcement des partenariats entre l'URFJT Ile-de-France et les acteurs franciliens de l'habitat et du logement** (mise en œuvre du plan d'actions de la charte AORIF-URFJT Ile-de-France et animation de plusieurs comités de pilotage ; intégration au Conseil d'administration de l'AFFIL et participation à différents groupes de travail : réalisation d'un guide sur l'économie des projets d'habitat adapté...)

### **La mobilisation des territoires et des acteurs locaux afin de faciliter l'émergence d'une offre nouvelle de logement**

#### **Une mise en œuvre spécifique dans le département des Yvelines**

Dans la continuité de l'étude sur le logement des jeunes menée en 2008/2009, l'URFJT Ile-de-France, avec le soutien spécifique de la CAF des Yvelines et de la Fondation de France, a engagé un projet spécifique de développement de l'offre de logement pour les jeunes à l'échelle du département. L'objectif de ce projet est d'augmenter de 50 % l'offre d'accueil en FJT sur le département à l'horizon 2015, soit environ 500 places.

Un travail de rencontre et de mise en conviction des acteurs des 11 bassins de vie définis comme « prioritaires » par le comité de pilotage départemental a été mis en œuvre (ex : mise en place de groupes « opérationnels » locaux chargés de définir les stratégies d'intervention pour chaque territoire ; rencontre d'élus et d'acteurs locaux ; participation à l'élaboration des PLH...). Chaque territoire a ainsi fait l'objet d'un protocole de travail spécifique, en fonction des besoins et des opportunités de projets identifiés.

Un comité de pilotage départemental, composé des acteurs départementaux et locaux du logement, de l'habitat et de la jeunesse (Préfecture, DDT78, DDCS78, Conseil Général...) a accompagné la mise en œuvre de ce projet tout au long de l'année 2010.

#### **Le suivi du développement dans les autres départements franciliens**

En Seine-et-Marne : les résultats de la MOUS sur le logement des jeunes ont été restitués à l'ensemble des territoires, et le comité de suivi du projet composé de la DDT77, la CAF des Yvelines et Procilia-Action Logement a été pérennisé afin de continuer à suivre le développement de l'Habitat pour les jeunes dans le département. De nombreuses opportunités de projets sont actuellement en cours (ex : Brie-comte Robert, Coulommiers, Trilport ...).

---

\* DRIHL Ile-de-France, Caisse des Dépôts et Consignations Ile-de-France, Conseil Régional Ile-de-France, UESL-Action Logement, CAF des Yvelines, AORIF, Fondation de France

Dans les autres départements : L'URFJT Ile-de-France a, tout au long de l'année 2010, apporté des réponses concrètes aux différentes sollicitations qu'elle a reçues sur la question du logement des jeunes : sollicitations d'élus locaux (ex : La Garenne-Colombes (92), Fontenay-sous-Bois(94) ; sollicitations de cabinets d'étude et d'aménageurs (ex : Cabinet en charge de l'aménagement Seine-Arche) ...

### **L'accompagnement des projets locaux**

#### **La réalisation d'études de faisabilité :**

8 études de faisabilité ont été engagées en 2010. La plupart de ces études ont été menées par les associations gestionnaires de FJT, d'autres ont également été portées directement par l'Union Régionale. Ces études permettent de vérifier la faisabilité de chaque projet sur toutes les dimensions préalables et nécessaires à leur bonne réalisation : mobilisation des partenaires (ex : mise en place de comités de pilotage) ; réalisation des hypothèses financières d'exploitation et d'investissement du projet (ex : réalisation de budgets prévisionnels) ; mise en œuvre du projet social...

#### **L'aide à la structuration et à la consolidation des projets : l'appui au réseau :**

7 associations ont été accompagnées pour l'aide à la consolidation et à l'évolution de leurs projets, ainsi que sur toutes les étapes préalables à la réalisation des études de faisabilité : Organisation de la gouvernance associative et du pilotage interne du projet (ex : mise en place de comités de suivi) ; Accompagnement d'associations propriétaires lors de la passation de leurs patrimoines à des maîtres d'ouvrage (ex : aide au choix du bailleur le plus adapté ; aide au choix du type de bail...)

#### **L'accompagnement des associations dans leurs démarches de demandes d'agrément « Ingénierie sociale, financière et technique » et « Intermédiation locative et gestion locative sociale » :**

Afin d'accompagner au mieux les associations dans cette nouvelle démarche, un guide pratique d'aide à la compréhension de la circulaire relative aux agréments a été réalisé dès l'été 2010 par l'URFJT Ile-de-France.

Un suivi précis et régulier de la mise en œuvre de cette procédure d'agrément (réception des dossiers par les différents services de l'Etat, procédures d'attribution et de notification, gestion des contentieux éventuels...) en lien avec la DRIHL Ile-de-France et les différentes directions départementales a également été mis en place.



## 4 - LA REPRESENTATION DES ADHERENTS

### Auprès de l'UNHAJ

**Conseil d'Administration national** Les 2 membres du Conseil d'administration national (ou leurs suppléants) au titre des établissements franciliens ont participé à la quasi-totalité des réunions.

**Commission Vie de l'Union (CVU)** L'URFJT a réinvesti cette instance à partir de la fin 2010.

**Direction Stratégique Régionale (DSR)** Cette instance de rencontre régulière entre l'ensemble des Unions Régionales (tous les deux mois) a principalement porté en 2010 sur la fin de l'Accord Cadre et des Projets de Développement Régionaux (PDR). Pour notre Union Régionale, le Président, un membre du CA et la direction régionale sont membres de cette instance.

### Auprès des pouvoirs publics

**Les services de l'Etat** Que cela soit par la participation aux commissions dont elle est membre, via des manifestations régionales ou départementales ou dans le cadre de projets locaux, l'Union Régionale a poursuivi son effort visant à renforcer sa lisibilité et ses capacités d'intervention. Ceci dans un contexte particulier de mise en œuvre de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Notons à ce titre, le renforcement des relations avec la Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France (devenue DRIHL) et les Directions Départementales de l'Équipement (devenues DDT) et des Affaires Sanitaires et Sociales (devenue DDCS). Rappelons que l'investissement des délégués départementaux a été le moteur de cette dynamique.

**Commission Régionale Habitat (CRH).** Depuis la constitution par le Préfet de Région de la Commission Régionale Habitat en 2005, l'Union Régionale siège dans le collège représentant le secteur associatif. Le Président de l'Union Régionale y est présent en tant que titulaire, le Directeur régional en tant que le suppléant. La participation de l'Union Régionale à cette instance permet de suivre la mise en œuvre des PLH, l'évaluation des délégations « aide à la pierre » et de rencontrer un certain nombre d'acteurs régionaux du logement.

**Commission Régionale FONJEP.** L'Union Régionale est membre de la Commission régionale du FONJEP. Cette commission mixte (associations et services de l'Etat) instruit les demandes d'adhésion au FONJEP. Cette commission n'a pas été réunie en 2010.

**Commission Régionale FJT (attributions postes FONJEP et sélections des lits).** Passée sous l'égide de la DRJSCS (créée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010), il a fallu que l'URFJT sollicite sa tenue à plusieurs reprises pour qu'elle se déroule finalement en novembre 2010. Force est de constater que cette commission incarne les difficultés actuelles de notre réseau. En plus de la baisse de 42% du montant de l'enveloppe FONJEP qui nous sera allouée en 2011, la sélection des lits ne « rentrerait plus » dans les attributions de la DRJSCS.

**La DRTEFP (devenue DIRECCTE) - Agrément organisme de formation.** L'Union Régionale a renouvelé en 2010, dans les conditions prévues à cet effet, son agrément en tant qu'organisme de formation sous le N° d'existence 11 75 38 802 75.

**Les CAF** Très présentes auprès de nos établissements, elles ont été principalement mobilisées pour la mise en œuvre progressive des procédures et des nouveaux modes de calcul concernant l'attribution de la prestation socio-éducative (PSE) des associations initiée en 2006.

À l'issue de cette démarche, force est de constater que la mise en œuvre s'est déroulée globalement dans de bonnes conditions. Le nouveau contrat entre l'État et la CAF signé début 2009 pérennise cette dynamique jusqu'à l'année 2012.

**Les collectivités territoriales** Concernant le logement des jeunes, l'attitude des collectivités varie d'un territoire à l'autre. Au-delà de l'existence de conventions cadre et/ou de relations privilégiées sur tel ou tel territoire, les relations avec ces acteurs majeurs du logement se sont développées et consolidées.

**La Mairie de Paris** - La Mairie de Paris soutient les actions des FJT parisiens tant dans leur fonctionnement que pour leurs investissements. L'année 2010 a été marquée par un changement du calcul du montant des subventions aux FJT et le travail autour d'un nouveau cahier des charges encadrant la création de nouvelles résidences.

**Le Conseil Régional** - Au titre de ses différents appels à projets, le Conseil Régional soutient l'Union Régionale pour mener trois projets : « convention apprentis », « convention démocratie » et « convention développement de la vie associative ». Le caractère triennal des conventions signées avec la Région permet une plus grande pérennité des démarches engagées. Des échanges ont été initiés, en 2010, avec la nouvelle Vice-Présidente en charge du logement.

**Communautés d'agglomération ou de communes** - L'étude menée en Seine-et-Marne (mou 77) a permis à l'Union Régionale d'être en contact direct avec 6 territoires ayant contractualisé un Programme Local de l'Habitat (PLH) : Marne-et-Chanteraine, Marne-et-Gondoire, Melun, Meaux, Val Maubuée, Sénart. Concernant les Yvelines, le soutien (notamment par la CAF 78) au projet de développement dans ce département nous permet de travailler à l'échelle de ses 11 bassins de vie.

## Auprès des partenaires associatifs



L'Union Régionale siège au Conseil d'administration de la CRAJEP (ex-ARDEVA) et participe aux réflexions pédagogiques et aux actions en direction des jeunes menées par les associations d'Education Populaire adhérentes à la CRAJEP. En tant que membre de la CRAJEP, l'Union Régionale est représentée (entre autre) à la CPCARIF, à la CRESS Ile-de-France, aux commissions jeunesse, vie associative et démocratie régionale du Conseil Régional....



L'Union Régionale est adhérente de ce centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire. Cette association a pour objet de favoriser le développement et la promotion du secteur sur le territoire.



(Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement) Cette association regroupe les bailleurs HLM (propriétaires) et les organismes (gestionnaires) de Foyers-Logement. C'est une instance précieuse d'échange et d'information. L'Union Régionale a formalisé son adhésion à cette association en 2009 et a été cooptée pour participer à son Conseil d'Administration en 2010.

## **5 - LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION REGIONALE**

### **Les adhérents**

**La Passerelle à Vaux le Pénil** L'extension de cette résidence sociale et son passage en FJT, accompagnée par l'Union Régionale, ont été validés en CROSM à la fin 2008. La procédure officielle d'adhésion de l'association est en cours.

**Les jeunes de la plaine (Issy les Moulineaux) et l'AIRS (Lagny)** Engagées dans des travaux très importants de réhabilitation, ces deux associations ont été informées de la suspension de leur cotisation (moratoire) durant la durée des travaux. Elles gardent pour autant leurs mandats (AGO et élections des délégués départementaux) durant cette même période.

### **Les instances associatives**

**Le Conseil d'Administration** de l'Union Régionale s'est réuni 5 fois durant l'année 2010. Fidèle à son principe de fonctionnement, le Conseil a tenu ses réunions dans différents foyers franciliens.

**Le Bureau** quant à lui, s'est réuni 7 fois.

**L'Assemblée Générale** L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 29 mai 2010 au FJT de la Cité des Fleurs.

### **L'équipe**

Jérôme CACCIAGUERRA - Directeur régional

Marie-Claire LAVAUD - Assistante de direction (arrivée le 12 octobre 2010)


Florence MOURLON – Responsable d'activité Pôle Socio-éducatif (arrivée le 15 janvier 2010)

Laetita VIPARD - Responsable d'activité Pôle Habitat

Union Régionale  
**Foyers et services  
pour jeunes  
travailleurs  
en Ile-de-France**



**URHAJ**



URFJT Ile-de-France  
10-18 rue des terres au curé  
75013 Paris  
unionregionale@fjt-idf.fr  
www.fjt-idf.fr



**FOYERS ET  
SERVICES  
POUR JEUNES  
TRAVAILLEURS EN  
ILE-DE-FRANCE**

**DES ASSOCIATIONS  
MOBILISEES  
POUR L'HABITAT  
DES JEUNES**

avec Le concours de  
 **île de France**  MAIRIE DE PARIS

# Nouvelle plaquette de présentation de nos projets



Sigles	Définitions
AFFIL	Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement
AORIF	l'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France
Aqui/amélio	Acquisition d'un bâtiment ancien et réhabilitation pour usage FJT
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CFA	Centre de Formation pour les Apprentis
CIL	Comité interprofessionnel paritaire du logement
CPCARIF	Conférence Permanente des Coordinations Associatives - Région Ile de France
CPNEF	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation
CRAJEP	Coordination Régionale des Association de Jeunesse et d'Education Populaire
CRESS	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
CRH	Commission Régionale Habitat
CROSMS	Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDT	Direction Départementale des Territoires
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DRASSIF	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales Ile-de-France
DRDJS	Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports
DRIEA	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement
DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
DSR	Direction Stratégique Régionale
ETP	Equivalent Temps Plein
Ex-nihilo	Création d'une structure à partir d'un terrain nu
FRDVA	Fonds Régional pour le Développement de la Vie Associative
MOUS	Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale
PLH	Programme Local de l'Habitat
PSE	Prestation Socio-Educative
SMIC	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
UNHAJ /URHAJ	Union Nationale/Régionale pour l'Habitat des Jeunes
URFJT	Union Régionale des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs



## URFJT Ile-de-France

10-18 rue des Terres-au-curé  
75013 Paris



Tél : 01 42 16 86 66  
Fax : 01 53 60 11 09

[www.fjt-idf.fr](http://www.fjt-idf.fr)  
[unionregionale@fjt-idf.fr](mailto:unionregionale@fjt-idf.fr)

